Énoncé de réaction - Crotale de l'Ouest

Décembre XX, 2015

Nom commun : Crotale de l'Ouest
Nom scientifique : *Crotalus oreganus*

Évaluation de la situation de l'espèce par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) : Menacée

Comment le ministre de l'Environnement se propose de réagir à l'évaluation : L'évaluation ci-dessus confirme la classification du Crotale de l'Ouest, espèce inscrite à la *Liste des espèces en péril* (Annexe 1 de la Loi) comme menacée. Les activités continueront d'être entreprises conformément à l'objet de la *Loi sur les espèces en péril* et respecteront les échéances prescrites par la Loi.

Justification de la désignation par le COSEPAC : La répartition canadienne de ce crotale est limitée aux vallées arides du centre-sud de la Colombie-Britannique, où sa population semble continuer à connaître un déclin en raison de la mortalité attribuable à la circulation routière et de la persécution. La perte d'habitat causée par l'urbanisation et celle causée par l'agriculture constituent des menaces additionnelles. Les menaces pesant sur l'espèce sont exacerbées car les crotales se rassemblent dans des tanières d'hivernage, dont la persistance est essentielle à la survie des populations locales. Les caractéristiques du cycle vital qui incluent une maturité tardive, de petites portées et la reproduction peu fréquente des femelles entravent le rétablissement à la suite de perturbations.

Présence au Canada : Colombie-Britannique

Ministre(s) compétent(s) :
Ministre de l'Environnement du Canada

Autre(s) loi(s) fédérale(s) pertinente(s) : Lorsqu'elle se trouve dans une réserve nationale de faune, cette espèce est assujettie au Règlement sur les réserves d'espèces sauvages de la *Loi sur les espèces sauvages du Canada*, qui interdit toute activité susceptible de nuire à l'espèce ou à son habitat, à moins de détenir un permis précisant l'activité permise.

Activités de conservations en cours : Une ébauche de programme de rétablissement pour cette espèce a été développée et est prévue pour afficher en 2016-17.